

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le vendredi 13 février 2004, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Composition du Comité :

Le Comité a élu M. ALTEMEYER à la vice-présidence.

Substitutions effectuées, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. MALOWAY remplace M. le *ministre* BJORNSON;
- M. MARTINDALE remplace M^{me} la *ministre* MELNICK;
- M^{me} la *ministre* ALLAN remplace M. le *ministre* SMITH;
- M. FAURSCHOU remplace M. LOEWEN;
- M. ALTEMEYER remplace M. JHA;
- M. EICHLER remplace M. TWEED.

Dirigeants de la Commission des accidents du travail étant intervenus :

- M. Wally FOX-DECENT, *président du conseil d'administration*;
- M. Harold DUECK, *vice-président, Finances et administration*;
- M. Doug SEXSMITH, *président et premier dirigeant*;
- M. Alan SCRAMSTAD, *avocat général et secrétaire général*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après mais ne les pas adoptés :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Le président,

Rapport présenté par :

Daryl Reid

Le 13 février 2004